

**Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 12 décembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 05/12/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2024-066 Poutre Espoir Gymnique de Largeasse

Vu le devis de la société GYMNOVA en date du 11/10/2024 concernant l'achat d'une poutre de gym pour l'association de l'Espoir Gymnique, il a été précisé qu'une participation de 50% allait être demandée à l'association Foyer Rural de Largeasse.

La facture étant d'un montant de 6.073,20€ TTC ; le Foyer Rural participe donc à hauteur de 3 036,60€

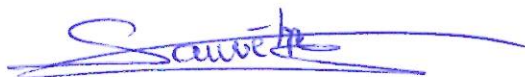
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et à prendre les décisions à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE



LARGEASSE, le 12 décembre 2024
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

